

Collectif 25 avril

pour vitaliser notre pratique électorale

APPROFONDIR LA QUESTION DU VOTE BLANC (Quel électeur voulons-nous ?)

Rencontre de deux heures le jeudi 23 septembre 2021 pour **analyser les arguments pour et contre le vote blanc** et étudier les travaux à mener pour établir les bases sérieuses de **démarches législatives** sur ce sujet au **parlement**.

Experts : **Alain Garrigou**, politologue à l'université Paris-Nanterre. **Aurélia Troupel**, politologue à l'université de Montpellier. **Frédéric Micheau**, directeur général adjoint chargé des études d'opinion à OpinionWay.

Elus : **Laurent Duval**, maire 'sans étiquette' de Languidic. **Stéphane Gachet**, conseiller régional LREM. **Henri Cabanel**, sénateur groupe RDSE. **Xavier Breton**, député LR (excusé).

Représentants du Collectif : **Joséphine Staron** (think tank Synopia). **Olivier Durand** (Association pour la reconnaissance du vote blanc).

Éléments soumis à discussion

Arguments contre le vote blanc	Arguments pour le vote blanc
Blocage des institutions, affaiblissement de la légitimité des élus	Respecter le principe d'égalité : un homme, une voix et le principe de liberté d'opinion
Favorise l'hésitation. Voter, c'est désigner un vainqueur	Permettre à l'électeur de voter en conscience
Elève les seuils électoraux	Faire baisser l'abstention
Absence de signification d'un bulletin blanc	Donner à l'électeur un pouvoir de sanction. Prendre en compte, aussi, les bulletins nuls

Collectif 25 avril

pour vitaliser notre pratique électorale

Arguments opposés au vote blanc

« L'article 7 de la Constitution du 4 octobre 1958 prévoit expressément que l'élection du Président de la République est acquise à la majorité absolue des suffrages exprimés. Avec la reconnaissance du vote blanc, il deviendrait possible qu'aucun candidat n'obtienne la majorité absolue au second tour. » Les ministères de l'intérieur successifs

« Que dire de la légitimité d'un candidat qui serait élu avec moins de 50% des voix ? » Député Pascal Clément, président de la commission des lois, débat du 30 janvier 2003

Blocage des institutions, Affaiblissement de la légitimité des élus

Arguments favorables au vote blanc

Pour toutes les autres élections, des élus ou des listes d'élus peuvent ne pas avoir obtenu plus de 50 % des suffrages. Quand ce sont des majorités locales (conseils municipaux, départementaux, régionaux) cela ne les a jamais affaiblies pour mener leur politique. Aux élections municipales de 2020 et départementales de 2021, beaucoup d'équipes municipales et départementales ont été élues avec des pourcentages de votants par rapport aux inscrits très bas.

Il ne faut pas reprocher au vote blanc ce qui est causé par l'abstention. La toile de fond de l'abstention est si forte que cela ôte du poids à cette reconnaissance de la majorité absolue qui, aujourd'hui, les gens le sentent bien, est un leurre. A fortiori lors de l'élection de 2017 où l'on a vu un premier tour avec des candidats qui ne dépassaient pas les 25% de suffrages. C'était également le cas en 2002. Cela devient artificiel de vouloir afficher un chiffre supérieur à 50%. Ce n'est pas parce que l'on verrait apparaître un président de la République avec 48,4 au lieu de 51,2% des suffrages que cela changerait quelque chose à sa légitimité.

Si l' élu à la présidentielle a moins de 50 % des suffrages, cela ne lui retirerait pas sa légitimité mais devrait l'obliger à tenir compte du message envoyé par les citoyens électeurs.

Il faut distinguer la légitimité politique de la légitimité juridique : de façon plus générale, pour asseoir une légitimité, entrent en ligne de compte l'ampleur des soutiens dont l' élu peut bénéficier, son passé politique, sa stature personnelle ou d'autres.

Aucune enquête n'a été menée pour savoir ce que les Français placent derrière l'idée de légitimité.

Collectif 25 avril

pour vitaliser notre pratique électorale

Arguments opposés au vote blanc

« On recherche la constitution de majorités positives, c'est-à-dire constructives, qui se constituent pour un homme, pour une liste ou pour un projet. En revanche, la prise en compte du vote blanc conduirait à la formation de majorités négatives, c'est-à-dire de majorités de rejet. » Ministère de l'intérieur, réponse à l'Association pour la reconnaissance du vote blanc, 17 juin 1996

« Le vote blanc pourrait être un mouvement de dévoiement de la démocratie où tous les ronchons de la terre pourraient venir tout simplement s'opposer à tout et faire vivre leur insatisfaction perpétuelle. » Richard Ferrand, vendredi 13 juillet 2018, rapporteur de la loi de révision institutionnelle, Assemblée nationale

Respecter le principe d'égalité (un homme, une voix)

et le principe de liberté d'opinion

Arguments favorables au vote blanc

L'exclusion des bulletins blancs des suffrages exprimés est une censure politique. C'est désigner les bons électeurs qui choisissent un ou des candidats et les mauvais électeurs, qui votent blanc ou nul.

Tout jugement moral pour enregistrer ou non un suffrage est une atteinte au secret du vote, est contraire à l'universalité du vote.

L'exclusion des bulletins blanc et nul contribue à la perte de confiance entre les électeurs et les élus et beaucoup d'entre eux préfèrent le principe : C'est celui qui choisit qui nous permet d'être là donc ce sont leurs bulletins uniquement que l'on retient.

« Un vote blanc, pour moi, en tant que photographe, c'est dire noir sur blanc le refus d'être coincé par des choix imposés. (...) Je souhaite que l'on explique pour quelles raisons l'idée du vote blanc est impraticable. » Henri Cartier-Bresson, *Le Monde*, 1995

Collectif 25 avril

pour vitaliser notre pratique électorale

Argument opposé au vote blanc

« La crise de notre démocratie est une crise d'efficacité, de capacité à prendre les décisions. On peut avoir des projets dont aucun ne nous plaît totalement à une élection mais on doit choisir, soit pour le moindre mal, soit pour le mieux possible. Ce choix est important parce que dans les moments difficiles de la démocratie, il faut prendre des options et il faut choisir. Je sais une chose, c'est que lorsqu'on vit une période difficile, blanc ça ne décide pas, blanc c'est l'agrégation des rejets, des refus, c'est trop facile. » Emmanuel Macron, président de la République, 25 avril 2019

Le vote blanc favorise l'hésitation.

Voter, c'est désigner un vainqueur.

Arguments favorables au vote blanc

L'élection désigne un vainqueur (scrutin majoritaire) et elle établit un rapport de force le plus juste possible (scrutin à la proportionnelle). Il faut arriver à allier les valeurs démocratiques et la nécessité d'une représentation politique. La représentation politique a existé bien avant la démocratie en France. Par exemple, les communautés ecclésiastiques y recouraient pour désigner les chanoines aux fonctions hiérarchiques. La Révolution n'a pas introduit le vote en France. En revanche, les principes d'égalité, de liberté d'expression sont apparus au début de l'époque contemporaine et se sont trouvés confrontés à une technologie ancienne. Depuis deux siècles, il n'a pas encore été trouvé de bonne alliance entre la nécessité de la représentation et le besoin de démocratie. Aujourd'hui, l'élection est vécue comme une dépossession ; l'électeur ressent une confiscation. Ce qui justifie la plupart des bulletins blancs ou nuls.

Le 25 avril 2019, le président de la République défend la représentation politique et oublie les principes démocratiques nés de la Révolution française.

Le vote ne se limite pas à une relation entre une offre et des attentes. Le vote est un acte social. C'est un sujet de discussion au café, en réunion de famille. C'est la vie communautaire.

Collectif 25 avril

pour vitaliser notre pratique électorale

Argument opposé au vote blanc

« Je ne souhaite pas que dans notre démocratie on encourage le non engagement, le silence, le refus de prendre position. » Sénateur Jean-Pierre Raffarin, débat sur le vote blanc du 7 février 2001

Le vote blanc permet à l'électeur de voter en conscience.

Arguments favorables au vote blanc

Croire en la démocratie, c'est tenir compte de la maturité des citoyens.

« Contrairement à l'abstentionniste, l'électeur qui vote blanc s'intéresse à la politique. (...) C'est dans la catégorie des électeurs ne se classant ni à gauche ni à droite que l'on trouve le plus de votants blanc. (...) Une électrice ayant voté blanc estime d'ailleurs qu'il faudrait redéfinir les notions de droite et de gauche. » [20 ans plus tard, on peut dire que c'était bien vu. *Note du Collectif*] (...)

Une autre personne interrogée dit : « Normalement je vote à gauche et je ne voulais absolument pas voter à droite mais je n'étais pas contente de la gauche à ce moment-là et c'est pour ça que j'ai voté blanc. »

(Extraits de « Le vote blanc : abstention civique ou expression politique ? », Adélaïde Zulfikarpasic, Revue française de Science politique, volume 51, février-avril 2001)

Il faut des études qualitatives plus récentes sur les motivations des électeurs ayant voté blanc.

Collectif 25 avril

pour vitaliser notre pratique électorale

Arguments opposés au vote blanc

« Dans les scrutins à un tour à la représentation proportionnelle, l'intégration des votes blancs parmi les suffrages exprimés rendrait plus difficile l'accès à la répartition des sièges lorsqu'un seuil de représentativité existe, comme c'est le cas pour les élections européennes (5 %). En effet, le nombre de suffrages exprimés à atteindre pour les listes de candidats serait augmenté en raison de l'intégration des votes blancs, ce qui ne favoriserait pas la diversité de représentation des opinions politiques. En outre, dans certains scrutins à deux tours, la qualification des candidats pour le second tour serait rendue plus difficile. Tel est le cas des élections pour lesquelles le seuil d'accès au second tour est défini, non en fonction des inscrits, mais des suffrages exprimés, en l'occurrence 10 % aux élections régionales et aux élections municipales dans les communes de 1 000 habitants et plus. Pour ces mêmes élections, de surcroît, un seuil de 5 % des suffrages exprimés conditionne la possible modification des listes entre les deux tours. (...) Par ailleurs, cette mesure aurait des conséquences notables en matière électorale puisque de nombreuses règles sont déterminées par rapport à un seuil de suffrages exprimés. Il en est ainsi par exemple du remboursement forfaitaire des frais de campagne pour les candidats et du remboursement des dépenses liées à la propagande électorale. » Réponse du ministère de l'intérieur à une question du député Xavier Breton, 5 décembre 2017

Référendums. « S'agissant des référendums où les projets sont approuvés en recueillant la majorité des suffrages exprimés, il faudrait que le nombre des 'oui' soit supérieur au nombre des 'non' et 'blancs' recensés. » Argument type de différents ministères de l'intérieur.

Le vote blanc élève les seuils électoraux.

Arguments favorables au vote blanc

« Ce sont ces arguments techniques, comme celui des seuils pour le financement des partis. On arrive à faire passer le prélèvement des impôts à la source en quelques mois et on n'arriverait pas, techniquement, à calculer un seuil pour établir le remboursement des frais de campagne ! Quand l'administration veut imposer des contraintes, elle sait le faire, donc pour moi ce n'est pas un argument recevable. » Commentaire du député Xavier Breton, 27 mars 2018

Référendums. La remarque est également valable pour le vote 'non'. Au référendum de 2005, le 'non' l'a emporté. Si le vote blanc avait été un suffrage exprimé, il aurait fallu que le nombre de 'non' soit supérieur au nombre de 'oui' ; ce qui aurait été le cas : le 'non' aurait obtenu 53,29 % des suffrages et l'aurait emporté.

Collectif 25 avril

pour vitaliser notre pratique électorale

Argument opposé au vote blanc

« L'avantage que l'on pourrait attendre de la prise en compte du vote blanc paraît particulièrement maigre et incertain : l'incidence d'une telle mesure sur la participation électorale reste en effet à démontrer. Elle ne figure pas au rang des facteurs déterminants qu'ont mis en évidence les études de science politique en la matière. » Ministère de l'intérieur, réponse à l'Association pour la reconnaissance du vote blanc, 17 juin 1996

Le vote blanc ferait baisser l'abstention.

Arguments favorables au vote blanc

Seule une étude menée par des chercheurs d'une université de Vienne¹ va dans ce sens. Suite aux élections présidentielles en Autriche et aux Etats-Unis de 2016, les chercheurs ont travaillé sur un échantillon d'électeurs après l'élection, en leur soumettant la même offre avec l'option NOTA (pour aucun des candidats) en plus. Dans les deux cas, des abstentionnistes auraient choisi cette option.

Dans la réalité, les pays intégrant les bulletins blancs dans les suffrages exprimés sans imposer le vote obligatoire (Colombie, Mongolie, Kirghizie) n'ont pas de taux de participation particulièrement élevés. En 2021, dans les trois villes d'Iran où le vote blanc est arrivé en première position lors d'élections municipales, cela s'est rajouté à une très forte abstention.

Question « qu'est-ce qui pour vous a le plus de portée auprès des politiques ? » Plus d'1/4 dit que c'est le vote FN, suivi de 'rien'. Le vote blanc est relégué en 5^e position derrière les manifestations. Aurélia Troupel, politologue, in « Le vote blanc et nul, un porte-voix à faible résonance », The Conversation, 22-05-2017

« On sait très bien que la sociologie de l'abstention n'est pas la même que la sociologie du vote blanc. Il n'y a pas eu une explosion du vote blanc aux élections européennes ni de baisse de l'abstention. [suite à la réforme de 2014 séparant les bulletins blancs des bulletins nuls] Céline Braconnier, politologue, France Culture, L'atelier du politique – 23-08-2014

¹ Department of Strategy and Innovation Working Paper No. 11/2020 The effect of a "none of the above" ballot paper option on voting behavior and election outcomes Attila Ambrus Ben Greiner Anita Zednik March 2020

Collectif 25 avril

pour vitaliser notre pratique électorale

Arguments opposés au vote blanc

« Je suis fâché d'entendre des personnes qui savent ce que veut dire un vote blanc. C'est peut-être une intime conviction mais on ne saura pas. Ils ne vous disent rien. » Dominique Reynié, politologue, 27 novembre 2013, Emission C dans l'air' France 5

Abstention et vote blanc s'affirment comme des formes de protestation électorale. La reconnaissance du VB, désormais comptabilisé à part, semble en faire une nouvelle forme de protestation électorale, aux côtés du vote populiste et d'une partie de l'abstention. » Dominique Reynié, Fondapol, « 2022, le risque populiste en France », octobre 2019

« Institutionnaliser le vote blanc revient à dire que l'on va voter pour ce que l'on croit vraiment, c'est-à-dire pour rien. » Philippe Moreau-Chevrolet (communicant) : " RTL, 3 mars 2019.

Le vote blanc ne dit rien.

Arguments favorables au vote blanc

Faire de la politique c'est faire des choix avec l'argent public. La réalité des chiffres permettra à la démocratie parlementaire de mieux s'exprimer que ce qu'elle fait aujourd'hui. Une majorité absolue à l'Assemblée fait que le débat est assez limité. Le vote blanc permettrait de donner des signaux forts à celui qui est élu.

Dans les sondages, la réponse qui se dégage nettement pour le vote blanc est celle de l'insatisfaction par rapport à l'offre électorale. C'est plus de 50 points, quand la deuxième porte sur l'attachement au vote. Le vote blanc est un comportement intermédiaire entre l'abstention et le vote pour un candidat ; les abstentionnistes mettent eux aussi en avant l'insatisfaction mais les électeurs qui votent blanc ne contestent pas le vote qui consiste à choisir même si on n'est pas en pleine adéquation avec les programmes des candidats.

3è raison de voter blanc au second tour de la présidentielle de 2017 : protester contre la manière dont la France est gouvernée. Arrive enfin la désillusion : Vous n'attendez pas grand-chose de cette élection.

Quel est le meilleur moyen, selon vous, d'exprimer votre volonté de changement : pour 24,9% du panel, c'est le vote blanc ; pour 20,3%, un petit candidat ; pour 17,9%, l'extrême droite. Aurélia Troupel, politologue, in « Le vote blanc et nul, un porte-voix à faible résonance », The Conversation, 22-05-2017

Collectif 25 avril

pour vitaliser notre pratique électorale

Arguments opposés au vote blanc et nul

Pouvoir de sanction

« On reconnaîtrait aux citoyens la possibilité de bloquer toute nomination. Le droit de vote c'est la participation à un service public. » Jean-Louis Bourlanges, député MoDem, débat en séance publique, 13 juillet 2018

Bulletins nuls

« Les bulletins nuls sont le vote des "alcooliques graves" », Olivier Duhamel (politologue), FigaroLive, 12 février 2019

.

Le vote blanc donnerait un pouvoir de sanction à l'électeur. Prendre en compte, aussi, les bulletins nuls

Arguments favorables au vote blanc et nul

Pouvoir de sanction

Au lieu d'avoir un nouveau tour d'élection, le parti ou le candidat arrivé deuxième serait autorisé à prendre la charge temporairement pour six ou douze mois pendant que la mise en place d'une nouvelle élection soit prête.

« Il est proposé de prendre en compte le vote blanc en annulant le scrutin si 30% des votes sont blancs car alors les élus n'auraient qu'une légitimité très relative. » Jacques Remiller, député UMP, proposition de loi enregistrée le 1^{er} avril 2010.

Intégrer les bulletins nuls aux suffrages exprimés

Les bulletins nuls sont des suffrages exprimés. « Maxence explique que lorsqu'il prend un bulletin du parti socialiste et qu'il y inscrit le mot 'immigration', il espère qu'il y aura parmi les scrutateurs de son bureau de vote un membre du parti socialiste qui remarquera son bulletin de vote et prendra note de sa revendication. Il souhaite 'essayer de faire passer un message au PS.' » (Extraits de « Le vote blanc : abstention civique ou expression politique ? », Adélaïde Zulfikarpasic, Revue française de Science politique, volume 51, février-avril 2001)

Collectif 25 avril

pour vitaliser notre pratique électorale

SONDAGES SUR LES FRANÇAIS ET LE VOTE BLANC

SYNOPIA - septembre 2014

85% des Français se disent favorables à ce que VB soit considéré comme un suffrage exprimé et qu'il soit pris en compte lors du calcul du résultat des élections.

Institut Elabe – février 2018

Le vote blanc obtient 85% de réponses favorables dont 51% très favorables. Plébiscité même avec l'option « peut entraîner l'annulation d'une élection s'il atteint ou dépasse 50% ».

Sondage Diplomeo.com – février 2020

Deux jeunes électeurs sur trois réclament le vote blanc (66%).

Sondage IFOP pour le groupe Union centriste - novembre 2020

81% des Français sont favorables à la prise en compte du vote blanc dans les suffrages exprimés.

Sondage IFOP/Sud-Radio – juin 2021

Le vote blanc est demandé par 80% des Français.